



CAJO

Commission des alcools  
et des jeux de l'Ontario

# À venir : Services en ligne iCAJO

**A**u printemps 2017, la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO) commencera à lancer des services en ligne dans le cadre de ses efforts soutenus pour offrir des services modernes de qualité à ses clients.

Le portail Web **iCAJO** sera bientôt accessible à partir du site Web de la CAJO : [www.agco.on.ca](http://www.agco.on.ca).

## Printemps 2017

### PHASE 1

Permis de circonstance

Fabricants d'alcool

## Automne 2017

### PHASE 2

Permis de vente d'alcool

Questions et plaintes du public

Autres permis d'alcool  
(p. ex. épicerie, représentants autorisés, fermentation libre-service, services de livraison d'alcool)

## Été 2018

### PHASE 3

Vendeurs de produits de loterie

Préposés au jeu

Exploitants de jeux et fournisseurs de biens/services relatifs au jeu

## Hiver 2019/2020

### PHASE 4

Licences de courses de chevaux

Licences pour jeux de bienfaisance

Matériel de jeu électronique

Une fois les services en ligne pleinement mis en oeuvre, tous ceux et celles qui sont réglementés par la CAJO pourront demander et gérer des licences, des inscriptions et des permis n'importe quand et n'importe où. Les Ontariennes et les Ontariens pourront également soumettre en ligne des demandes de renseignements et des plaintes liées à l'alcool, aux jeux et aux courses de chevaux.

*Le calendrier prévu peut changer.*

Pour en savoir plus : [www.agco.on.ca](http://www.agco.on.ca), ou encore 416 326-8700 ou 1 (800) 522-2876 (sans frais)